

LES HONORAIRES

LOCATION

A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE :

Constitution de dossier, organisation des visites et rédaction du bail : 7% TTC du loyer annuel HC
Etat des lieux : 3 € TTC/m²

A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

Constitution de dossier, organisation des visites et rédaction du bail :
7% TTC du loyer annuel HC limités à 8 € TTC/m²
Etat des lieux : 3 € TTC/m²

LOCATION A USAGE PROFESSIONNEL :

12% du loyer annuel à la charge du bailleur et 12% du loyer annuel à la charge du preneur.
Rédaction du bail par le notaire à la charge du preneur.

LOCATION DE GARAGE : 1 mois de loyer HC pour le propriétaire et pour le preneur.

. Les honoraires appliqués sont ceux du mandat en cas de vente négociée.

• Barème d'honoraires maximum au 01 avril 2024

* Sauf cas exceptionnel indiqué au mandat et dans l'annonce du bien

Tarif à partir du 1er Avril 2024 PRIX DE VENTE NET VENDEUR	HONORAIRES Charge acquéreur *	
	H.T.	T.T.C.
De 1 € à 40 000 €	3 741.67 €	4 490 €
De 40 001 € à 50 000 €	4 575 €	5 490 €
De 50 001 € à 60 000 €	4 825 €	5 790 €
De 60 001 € à 70 000 €	4991.67 €	5 990 €
De 70 001 € à 80 000 €	5408.33 €	6 490 €
De 80 001 € à 90 000 €	5 825 €	6 990 €
De 90 001 € à 120 000 €	6 241.66 €	7 490 €
De 120 001 € à 140 000 €	6 658.33 €	7 990 €
De 140 001 € à 160 000 €	7075 €	8 490 €
De 160 001 € à 180 000 €	7 491.66 €	8 990 €
De 180 001 € à 190 000 €	7 908.33 €	9 490 €
De 190 001 € à 200 000 €	8 741.66 €	10 490 €
De 200 001 € à 220 000 €	9 575 €	11 490 €
De 220 001 € à 240 000 €	10 408.33 €	12 490 €
De 240 001 € à 260 000 €	11 241.66 €	13 490 €
De 260 001 € à 280 000 €	12 075 €	14 490 €
De 280 001 € à 300 000 €	12 908.33 €	15 490 €
Au delà de 300 000 €	TTC / 1.2	4,5 % avec un min. de 15 490 €

Cet établissement ne reçoit pas et ne détient pas de fonds pour l'activité concernée, sauf ceux correspondant à sa rémunération ou à sa commission.